



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 24.11.2025
POUR INFORMATION**

Votre agence

Saint Cere
1 Boulevard Jean Lurcat
46400 St Cere
Tél : 05 65 10 64 07
Fax : 05 65 10 33 11

00812 EFFE463 00860

Votre Conseiller

Johanna Loudes
Tel : 06 31 85 87 36

S.A.R.L. NOMADE
7 AVENUE DES MAQUIS
46400 ST CERE

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

ST CERE, le 24 Novembre 2025

Votre contrat n° 01215051532 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000112 à échéance du 01.12.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 01.12.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

ISABELLE BONNET
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

064767 0001 0001 000002 000002 010537
7008 251125 000900



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000112
Date de règlement : 01.12.2025

(partie à conserver)

S.A.R.L. NOMADE
COMPTE COURANT EN EURO 01215051532

 **RELEVÉ n° 00000112**
EFFET en EUR A
REJETER
Date de règlement : 01.12.2025

(partie à retourner à l'agence pour le 01.12.2025)

S.A.R.L. NOMADE
COMPTE COURANT EN EURO
01215051532

Nom du tireur		N°	*	Réf tiré	Date	Montant	o	N°	Montant	Décision
		EFFET			Echéance	en EUR		EFFET	en EUR	
TEREVA		17448312	1	C706RWQ	30/11/2025	740,33	P	17448312	740,33	
S.A.S. DESPRAT ET SAIN		17448314	1		30/11/2025	234,48	P	17448314	234,48	
S.A.S. BOUSQUET BOUCHE		17448313	0	0000355420	01/12/2025	370,89	P	17448313	370,89	
Nombre d'effet(s)		3			Total	1 345,70		Date et signature		Total rejet :

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel